

## **TABLE RONDE SUR LES ENSEIGNEMENTS D'UNE CONSULTATION CITOYENNE**

*Lancée par les ministères de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et de la Transition écologique et solidaire en mai 2018, la consultation citoyenne « Villes et territoires de demain » visait plusieurs objectifs.*

*Il s'agissait de questionner les citoyens sur leurs attentes, de faire émerger leurs priorités, et de construire des solutions concrètes pour la ville et les territoires demain. Il s'agira demain d'ajuster les politiques nationales et locales en matière de cohésion territoriale et de développement durable.*

*Les contributions à la consultation ont fait émerger en quatre étapes, 30 propositions citoyennes. En parallèle, les contributeurs ont rédigé des scénarios d'avenir dont certains ont été illustrés sous la forme de bande dessinée. L'ensemble fait l'objet de la publication de livrets citoyens.*

*Pour débattre de ces propositions une table ronde a réuni Valérie Belrose, Adjointe au sous-directeur de l'aménagement durable, Sylvain ALLEMAND, Journaliste ; Patrick NORYNBERG, Essayiste ; Matthieu ORPHELIN, Député du Maine-et-Loire.*

### **Apports et paradoxes d'une consultation citoyenne**

La consultation met en lumière une grande qualité de réflexion. Comme le soulignent l'ensemble des intervenants, à travers des idées concrètes qui couvrent des champs variés, les citoyens démontrent qu'ils maîtrisent la plupart des enjeux des villes de demain et apportent des idées pragmatiques visant à améliorer la vie quotidienne et l'engagement dans les territoires.

- Les propositions révèlent un besoin fondamental de reconquête des territoires en développant le lien social, et en préservant la présence des services aux publics et les commerces. Ces propositions reflètent les fractures territoriales existantes. Mathieu Orphelin rappelle qu'elles sont multiples dans nos territoires et s'observent tout autant entre zones urbaines et espaces ruraux, qu'au sein même des métropoles. Valérie Belrose précise que l'État, conscient de ces fractures territoriales et de l'inégalité des territoires en termes de ressources et d'ingénierie, souhaite mieux les accompagner notamment par l'action de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en cours de création.
- Mathieu Orphelin souligne également le sens du collectif qui émerge des propositions citoyennes (vivre ensemble, réparer ensemble, travailler ensemble) et ce besoin de recréer les liens sociaux dont nos sociétés se sont éloignées. Patrick Norynberg complète cette analyse sur la distanciation sociale en indiquant que le baromètre de cohésion sociale du Crédoc ([www.credoc.fr](http://www.credoc.fr)) révèle qu'une majorité de français, 57%, considère que l'on n'est jamais assez méfiant vis-à-vis des autres. Cette question est clivante socialement, les catégories aisées et diplômées penchant plutôt du côté de la confiance tandis que les groupes modestes et fragilisés sont plutôt défiant.
- Sylvain Allemand note un décalage entre les propositions issues de la consultation et les revendications des mouvements actuels. La consultation s'adressait aux citoyens à qui on proposait de se projeter dans l'avenir, en formulant des propositions. Les protestations actuelles marquent l'avènement de l'habitant, et témoignent des contradictions entre les politiques macro et la réalité du quotidien sur les territoires. Deux points de convergence sont à noter : le besoin de mobilité et la préoccupation du bien vivre, avec les enjeux de santé et d'alimentation. Mathieu Orphelin note sur premier sujet que le lien au travail n'apparaît pas dans les propositions citoyennes, alors même que la mobilité domicile-travail constitue un enjeu pour l'emploi.

- Les invités soulignent que l'enjeu essentiel du réchauffement climatique n'est abordé ni dans le cadre de la consultation ni dans celui des doléances actuelles, alors même qu'il constitue un enjeu majeur du bien vivre dans les prochaines années. Les acteurs locaux ne semblent pas avoir assez pris conscience de l'urgence de l'adaptation et de la mitigation du changement climatique des territoires, qui apparaît encore comme un enjeu de très long terme.
- Patrick Norynberg et Sylvain Allemand soulignent l'envie d'agir des citoyens révélés par les propositions. Le citoyen souhaite participer à la décision publique et être actif sur son territoire. Il demande à porter des projets, il exprime sa capacité et son envie de « faire ». Il faut dès à présent réinventer les méthodes et les cadres pour mieux laisser s'exprimer ces énergies. Le défi à relever est de trouver l'équilibre entre de nouvelles formes d'engagement citoyen (de plus courte durée, sur des choses concrètes) et le temps long nécessaire à l'aboutissement de projets complexes.
- Comme le souligne Sylvain Allemand dans son rapport d'analyse, les points de vue exprimés au fil des étapes de la consultation expriment une tension positive entre la vision nostalgique qu'ont les citoyens pour la ville et les territoires d'antan (centre-bourgs animés, vie à la campagne) et l'aspiration à la modernité (apport du numérique, renouveau des zones commerciales,...).

## **Propositions citoyennes et les politiques publiques**

### **Une convergence des préoccupations citoyennes avec les politiques publiques menées**

- Valérie Belrose souligne la convergence des préoccupations citoyennes avec les projets de loi et les politiques nationales en cours ou récemment lancées (mobilité, économie circulaire, participation citoyenne, égalité des territoires, revitalisation des centres-bourgs, services de proximité, nature en ville...). L'enjeu pour l'État en partenariat avec les collectivités est de réaliser rapidement des actions et de s'assurer de la diffusion de ces politiques dans les territoires qui manquent d'ingénierie.
- Les propositions constituent une base solide pour approfondir et concrétiser les politiques publiques. L'État souhaite pour cela préciser chaque proposition, mobiliser les acteurs, activer ou ajuster les leviers réglementaires et législatifs, pour matérialiser les propositions.
- Pour autant, les initiatives ne manquent pas et certaines propositions citoyennes font référence à des actions déjà menées. Il faut donc aussi diffuser les bonnes pratiques, et continuer à développer les réseaux d'échange.

### **Le lien à la démarche Écoquartier**

- Comme le souligne Sylvain Allemand, beaucoup des propositions – relatives à la mobilité, à l'habitat, à l'énergie, mais aussi aux enjeux sociaux, ou encore à la participation collective - confortent la manière de faire des ÉcoQuartiers. Ce sont autant de propositions qui enrichissent ou justifient les 20 engagements du référentiel ÉcoQuartier.
- A ce titre ce processus est très innovant et les ÉcoQuartiers constituent des lieux d'innovation et d'expérimentation pour les actions issues des propositions citoyennes. Les Livrets citoyens seront utilement mis à la disposition des 600 équipes qui œuvrent dans les territoires pour la réalisation d'ÉcoQuartiers.

## **Force et limites d'une consultation citoyenne Villes et Territoires de demain**

- La première qualité de la consultation citoyenne est de couvrir l'ensemble des territoires. Les 3000 contributions constituent un résultat encourageant sur la capacité à mobiliser en ligne les citoyens.
- Les invités de la table ronde soulignent que les contributeurs ont épousé fidèlement les thèmes locaux proposés par la consultation. Les sujets plus larges tels que la mixité sociale, l'emploi, ou le réchauffement climatique, n'étaient pas abordés dans les thèmes proposés, ce qui explique sans doute l'absence de propositions.
- Cela explique aussi qu'il soit peu fait référence aux politiques publiques (politique de la ville, en faveur de la ruralité, etc.), portées par l'État et les collectivités. Par exemple les outils ou schémas de planification ou d'aménagement (SRADDET, PLU, PLH,...) qui font pourtant l'objet de concertation ne sont pas cités comme des leviers d'action pour la ville de demain
- En faisant appel à l'imaginaire, la démarche complémentaire de rédaction de scénarios, a permis aux participants de sortir du cadre initial et d'aborder les thématiques socio-économiques.

## **Les citoyens dans les villes et territoires de demain**

### **Une volonté d'être en capacité d'agir sur son territoire**

- Sylvain Allemand observe la volonté des citoyens de reprendre la maîtrise sur leur quotidien, leur environnement et son évolution. S'ils ne cherchent pas à décider de tout, ils souhaitent contribuer à la décision publique (au titre de leur opinion, ou pour recueillir leur approbation), mais aussi mettre en œuvre leurs idées, porter des projets. En témoignent les propositions relatives à la création de systèmes d'interpellation et de votation citoyennes directes mais aussi de tiers-lieux où le citoyen peut se révéler entrepreneur.

Il y a là de quoi accréditer l'idée d'une « ville inclusive », une ville dont la fabrique et l'aménagement se nourrit des initiatives, des projets portés par les habitants, non sans faire évoluer le rôle des établissements d'aménagement. Ceux-ci n'ont plus à traduire un projet défini une fois pour toutes, mais, tout en portant des projets, à révéler ceux des habitants ou usagers du territoire.

- Cette participation de l'habitant interroge le rôle de l' élu. Comme le souligne Mathieu Orphelin, les élus, en prise directe avec les attentes des habitants, sont la pierre angulaire de la démocratie, porteurs de décisions pour la vie du territoire. Pour Sylvain Allemand, les élus comme les jardiniers doivent pouvoir observer ce qui émerge du territoire et ce qui le pollinise, puis cultiver cette richesse en créant les conditions de leur déploiement et la montée en généralité des attentes locales.

### **Quelles modalités de consultation citoyenne pour l'avenir ?**

- Pour Mathieu Orphelin, l'un des enjeux d'une consultation citoyenne, consiste à pouvoir toucher des publics habituellement peu ou non présents dans les démarches participatives. Il

s'agit aussi de toucher les publics exclus et la population que l'on retrouve aujourd'hui en grand nombre sur les réseaux sociaux lors des mouvements de contestation. De nouveaux modes de démocratie participative restent à inventer. C'est par exemple le cas de conseils de territoire rassemblant des citoyens tirés au sort et représentatifs par quotas de la population française. Doté d'un avis consultatif, ces conseils pourraient se prononcer sur les décisions gouvernementales ou parlementaires. C'est un modèle adopté en 2016 par l'Irlande.

- Les intervenants soulignent que l'appel permanent à la pédagogie vers la population relève d'une forme d'infantilisation. Instaurer un principe de démocratie participative implique l'acceptation d'un changement de paradigme. Ils invitent à un dialogue permanent avec la population, à l'écoute, attentive aux besoins exprimés et à la mise en œuvre de réponses concrètes.
- La démocratie participative, quelle que soit sa forme, renforce la démocratie représentative. Mais le processus démocratique d'ensemble n'a de réelle pertinence que s'il se traduit concrètement dans les politiques publiques et favorise un changement palpable dans la vie quotidienne de chacun. Il s'agit au travers des consultations et des actions citoyennes de reconnaître demain un droit à la co-production à la ville durable.